

La réunion du Conseil Municipal se déroulera

Le mardi 02 Janvier à 18 h 00 en Salle du «Conseil Municipal »

ORDRE DU JOUR

- **Désignation du Secrétaire de séance.**
- ❖ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 26 octobre 2023

Urbanisme:

- 1. Zones d'accélération des énergies renouvelables Fonction Publique :
- 2. Institution de la Prime exceptionnelle pouvoir d'achat Institutions et Vie politique :
- 3. Désignation des délégués pour siéger au SIVU de l'Eau de l'Embrunais.

Questions diverses

Le Maire,

Jean-Marie MELM